

A.M. STATION SERVICE

Société à responsabilité limitée

au capital de 5 000 euros

Siège social : Belle Etoile

97212 SAINT-JOSEPH

493 712 905 RCS FORT-DE-FRANCE

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 01 JUIN 2026

Le **01 juin 2026** à 10 heures, les associés se sont réunis au siège social de la société situé : Belle Etoile - 97212 SAINT-JOSEPH, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance effectuée par lettre recommandée adressée le **15 mai 2026**.

L'assemblée est présidée par **Monsieur CROCHEMAR Ruddy, Pascal** Gérant non associé présent.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Le Président de séance constate que sont présents :

- **Monsieur MORIN Jean-Joseph**, demeurant Belle Etoile - 97212 SAINT-JOSEPH détenteur de la pleine propriété de **40 parts, quarante parts** ;
- **Monsieur AUGUSTE Georges**, demeurant L'Anse L'Etang, Tartane – 97220 LA TRINITÉ détenteur de la pleine propriété de **10 parts, dix parts**, n'est pas présent à l'assemblée et est excusé ;

Total des parts des associés présents ou représentés : 40 parts détenues en pleine propriété sur les 40 parts composant le capital social.

Le Président de Séance constate que tous les associés sont présents ou représentés et que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Monsieur CROCHEMAR Ruddy, Pascal , Gérant non associé, assiste à l'assemblée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts à jour ;
- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société au **31 décembre 2025** ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2025** ;

- le rapport de la gérance ;
- le rapport spécial de la gérance ;
- le texte des projets de résolutions ;

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles L 223-26 et R 223-18 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président de Séance rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2025** et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- Rémunération de la Gérance ;
- Questions diverses ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2025** approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2025** lesquels font apparaître un bénéfice de **86 997 euros**.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39, 4 et 39, 5 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne quitus à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION - AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **86 997 euros** de la manière suivante :

Soit un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à..... 86 997 euros.

Affecté en totalité au compte report à nouveau antérieur, créditeur de..... 337 951 euros.

Fixant ainsi le solde du report à nouveau à..... 424 948 euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à **517 533 euros** et celui des réserves à **87 605 euros**.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION - ABSENCE DE CONVENTIONS REGLEMENTÉES

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION - ABSENCE DE RÉMUNÉRATION DU GÉRANT

L'assemblée générale prend acte qu'aucune rémunération n'a été versée au Gérant non associé au titre des fonctions exercées au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION - DÉLÉGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES
FORMALITES

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant non associé et les associés présents.

Le Gérant non associé :

CROCHEMAR Ruddy

A blue ink signature consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and some loops.

Les associés présents :

MORIN Jean-Joseph

A blue ink signature starting with a large 'M' and followed by several loops and a horizontal line.



Madame Elsa ADELAIDE

EXPERT COMPTABLE

Inscrit au tableau de l'Ordre de Fort de France

SARL A.M.STATION SERVICE

BELLE ETOILE

97212 SAINT-JOSEPH

COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

certifié conforme 30.06.2026

18 Rue des Ecoles – Mansarde Catalogne
97231 le Robert
Tél 0596 38 09 38 – Fax 0596 65 38 54
N° Siret 404 057 002 0010 – Code NAF 6920Z

Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	341	341		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	5 435	3 328	2 107	
	Autres immobilisations corporelles	140 255	104 898	35 357	39 635
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé (III)		146 030	108 567	37 463	39 635
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	151 138		151 138	112 860
	Avances et acomptes versés sur commandes				6 116
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	19 300	9 473	9 827	7 139
	Autres créances	47 653		47 653	48 066
	Charges constatées d'avance	6 947		6 947	6 157
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres	128 184		128 184	128 184
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	723 636		723 636	766 004
	Total de l'actif circulant (IV)	1 076 858	9 473	1 067 386	1 074 525
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		1 222 889	118 039	1 104 849	1 114 160

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an 73 900 70 834

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 5 000)	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	87 105	87 105
	Report à nouveau	337 951	299 145
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	86 997	38 805
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	517 553	430 556
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	519	2 986
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	191 065	474 698
	Dettes fiscales et sociales	80 493	60 993
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	315 220	144 928
	Total des dettes⁽¹⁾ (IV)	587 297	683 605
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	1 104 849	1 114 160
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	587 297	683 605
	(2) Dont emprunts participatifs		

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés et établis conformément au Plan Comptable Général tel que modifié par le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modification des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1 janvier 2025. Cette modernisation se traduit notamment par une modification du résultat exceptionnel, la suppression des techniques de transferts de charges et la modification des états financiers.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 104 849** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 849 698** euros et un total **charges** de **5 762 701** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **86 997** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois avec un effectif de 9 salariés dont 1 cadre.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	341					341
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	341					341
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 783		2 300		648	5 435
	Instal., agencement, aménagement divers	122 776					122 776
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	25 682		3 748		11 951	17 479
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		152 240		6 047		12 599	145 689
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TO TAL		152 581		6 047		12 599	146 030

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			341			341
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			341			341
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			3 783	193	648	3 328
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			83 393	7 692		91 086
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			25 429	334	11 951	13 812
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			112 605	8 219	12 599	108 226
TOTAL				112 946	8 219	12 599	108 567

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	50,00	100,0000	5 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	50,00	100,0000	5 000,00

Répartition des effectifs par catégorie

31/12/2025

Effectif moyen employé pendant l'exercice

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
	Ouvriers	
	Employés, techniciens, agents de maîtrise	8
	Cadres et ingénieurs	1
	TOTAL	9

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	9 473			9 473
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	9 473			9 473
TOTAL GENERAL		9 473			9 473
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	10 278	10 278	
	Autres créances clients	9 022	9 022	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	59	59	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	23 296	23 296	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	6 231	6 231	
	Débiteurs divers	18 067	18 067	
	Charges constatées d'avance	6 947	6 947	
TOTAL DES CREANCES		73 900	73 900	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	519	519		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	191 065	191 065		
	Personnel et comptes rattachés	30 497	30 497		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 349	16 349		
	Impôts sur les bénéfices	16 705	16 705		
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 865	13 865		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 077	3 077		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	315 220	315 220		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		587 297	587 297		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	5 000				5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	500				500
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	87 105				87 105
Report à nouveau	299 145	38 805			337 951
Résultat de l'exercice	38 805	(38 805)		86 997	86 997
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	430 556			86 997	517 553

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 430 556

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 430 556

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 86 997

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I				
En-cours de production				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL II				
Produits				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				
Marchandises				
Marchandises	151 138	112 860	38 278	
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	151 138	112 860	38 278	